

Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

L'ancrage d'une démarche d'autodétermination auprès des personnes accompagnées – groupe mixte

 Référence	OS104
 Lieu	Intra : sur site
 Durée	4 jours (2 x 2 jours)
 Coût	4800 € par groupe (hors frais de déplacement et d'hébergement)
 Groupe	12 personnes maximum

PUBLIC

Professionnels de l'accompagnement, cadres intermédiaires, chargés de mettre en œuvre une démarche d'autodétermination au sein de l'établissement

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants :

- Se seront appropriés le concept d'autodétermination
- Auront expérimenté la mise en place de la démarche de l'autodétermination auprès des personnes accueillies.
- Auront partagé avec les personnes accueillies (retour d'expérience) les apports et difficultés liés à l'autodétermination.

Ils seront capables de :

- Identifier les enjeux liés à une dynamique d'autodétermination.
- Développer et transmettre une posture d'accompagnement au regard de l'autodétermination.
- Participer à la démarche de déploiement de l'autodétermination.
- Construire un discours didactique pour sensibiliser les personnes accueillies à l'autodétermination.
- Echanger avec les personnes accueillies sur les apports et difficultés de mise en place de cette nouvelle approche de l'accompagnement.

CONTENU

1^{ère} partie (2 jours) : Appropriation et maîtrise du concept de l'autodétermination dans le champ du médico-social

- Historique et cadre législatif.
- (Re)définir l'accompagnement, l'autonomie.
- Définition du concept et de ses dimensions.
- Posture professionnelle.
- La question de l'environnement.
- Les notions de valeurs, normes, morale et éthique.
- La question de la prise de risque.



- La critique du concept.
- Identifier les freins à l'autodétermination et tenter de les lever.
- Exercices d'appropriation et plans d'action.

Intersession de 2 à 5 semaines (expérimentation et mise en pratique auprès des personnes accompagnées et des familles).

2^{ème} partie (2 jours) : Retour d'expérience et partage avec les personnes accueillies et leur famille

Jour 3 : Retour d'expérience, entre professionnels

- Mise en commun et premières impressions sur les expérimentations réalisées.
- Réflexion autour de l'accueil de la démarche d'autodétermination auprès des personnes accueillies.
- Appropriation et personnalisation des outils et méthode proposés lors de la première partie (à partir des éléments apportés par les participants).
- Accueil du concept : les facilitateurs, les freins, les questions etc.

Jour 4 : Retour d'expérience, avec des personnes accueillies et de leur famille sur invitation

- Quelle compréhension, quel accueil du concept par les personnes concernées et leur famille.
- Quel accompagnement à mettre en place pour une bonne compréhension de cette démarche.

PÉDAGOGIE

- Apport théorique.
- Exercices d'appropriation.
- Echanges d'expériences.
- Boîte à outils.
- Supports papier et vidéo.
- Expérimentation et mise en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact